



Non à la précarisation de la fonction enseignante ! Non au recrutement de contractuels !

Devant le refus du ministère d'ouvrir plus largement la liste supplémentaire pour répondre au déficit en personnels que connaît le département du Puy-de-Dôme, l'administration prévoit le recours à des emplois contractuels pour assurer des fonctions enseignantes.

Nous refusons cet expédient qui installe la précarité dans notre métier et de fait fragilise le statut de la Fonction publique.

Ces nouveaux collègues, privés du statut de fonctionnaire, subiront des pressions à la réembauche incompatibles avec un travail serein. D'autre part, leurs besoins en formation absorberont le peu d'heures encore disponibles pour la formation continue des personnels.

Or, nous le rappelons, le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend ! C'est pourquoi nous n'avons cessé de réclamer une amélioration de la formation des enseignants. La réussite des élèves en dépend !

Contrairement à ce qu'affirme l'administration, et comme le prouve l'expérience de trop nombreuses académies, si nous acceptons que cette année soient recrutés des contractuels alors il faudra composer à l'avenir avec cette forme de précarisation de notre mission.

Le recrutement par la voie contractuelle est un leurre. Il ne peut aboutir qu'à créer un malaise, aussi bien chez les personnels recrutés dans des conditions de grande précarité que chez nos collègues qui devront assumer les conséquences d'une telle politique de recrutement.

D'autres solutions existent. Aussi, pour faire face à la pénurie de personnel, il est urgent de réaliser des recrutements sur la Liste Complémentaire ou bien de permettre à des collègues en attente d'INEAT, d'intégrer notre département.

L'intersyndicale appelle les personnels de l'éducation nationale à [signer massivement cette pétition et la diffuser largement](#).

Clermont-Ferrand le 16 septembre 2017